

# CONTROVERSE AUTOUR DE LA CONJUGAISON DU WOLOF<sup>1</sup> : LE CAS DE LA CONJUGAISON EMPHATIQUE<sup>2</sup>

**Mamadou CISSE**, Université Cheikh Anta DIOP (Sénégal)

## Résumé

Cet article s'inscrit dans le cadre d'une réflexion d'ensemble sur le système verbal des langues du groupe ouest-atlantique. Elle pose la problématique du sous-mode « emphatique », rebaptisé « focalisant » et intégré comme paradigme de conjugaison dans la plupart de ces langues. Dans une langue comme le wolof, qui nous sert ici de cadre d'analyse, c'est cette approche traditionnelle qui est prééminente. Or, dans une telle optique et suivant la représentation qui en est faite, l'analyse du système verbal se confond et se cantonne à sa seule structure morphologique. Ce qui a pour conséquence de bloquer la pertinence d'une segmentation synchronique plus fine des constituants, seul moyen d'explicitier la réalité morphosyntaxique de la visée communicative d'une phrase. La problématique ne se pose alors pas en termes de grammaticalisation du système verbal du wolof, mais plutôt de la reconsidération de la frontière entre morphologie et syntaxe. La présente étude tente de montrer que l'analyse grammaticale ne saurait se réduire à l'une, encore moins à l'autre, même si la morphologie empiète sur le terrain de la syntaxe au point d'y perdre l'autonomie dont elle a toujours joui dans le cadre de la description linguistique.

**Mots-clés.** Conjugaison, controverse, emphatique, focalisation, morphosyntaxe, wolof, système verbal.

## Summary

<sup>1</sup> Le wolof est une langue du sous-groupe Niger-Congo de la famille ouest-atlantique. Il est la première langue véhiculaire du Sénégal (plus de 80 % de la population estimée à 13 millions). Il a le statut de langue nationale en Gambie et en Mauritanie. Par ailleurs, Il est très répandu dans la diaspora sénégalaise à travers le monde.

<sup>2</sup> Cet article est le fruit d'une longue réflexion que nous menons depuis plus d'une vingtaine d'années en tant que linguistique et enseignant de wolof à des apprenants venus d'horizons linguistiques et culturels divers. Nous osons espérer qu'il sera d'un grand apport pour l'enseignement/apprentissage de la langue, notamment son système verbal réputé, à tort, d'être trop complexe.

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

This paper is a global reflection on the verbal systems of West Atlantic language group. It set forth the issue of the emphatic mood/sub-mood which is renamed “focalizing” and integrated as paradigm of conjugation in most of them. In a language, like Wolof, which is framework of this analysis, this approach prevails. Yet, within such a prospect and the representation carried out through it, the analysis of the verbal system simply equals its morphological aspect. The consequences of such a process hinder the whole relevance in favor of a more precise synchronic segmentation of the linguistic items. Without a fine segmentation, it becomes almost impossible to explain the communicative target of the morphosyntactic transformation involved in such an act of communication.

The issue is much more concerned with the delimitation of the boundaries between morphology and syntax than a mere question of the grammaticalisation of the verbal system. Grammatical analysis cannot be reduced to neither of them, even if morphology trespasses in the area of syntax to the point of losing its original autonomy.

**Keywords:** Conjugation, controversy, emphatic, focalization, morphosyntax, Wolof, verbal system.

## INTRODUCTION

Selon une tradition bien établie et rarement contestée, il existerait, dans tout système verbal, des modèles verbaux caractérisés par des formes verbales et pronominales spécifiques qui sont à la base de sa conjugaison. Cependant, dès qu'elle s'applique à la plupart des langues africaines, une telle conception du système verbal et de la conjugaison ne résiste guère à l'analyse. Dans certaines langues africaines, il n'y a pas, en réalité, de système de conjugaison. C'est le cas du wolof, langue sur laquelle porte cette étude, dont le système verbal ne présente ni de pronoms, ni de véritable conjugaison.

Dans cette langue, le constituant verbal est, en fait, constitué d'un lexème verbal invariable, sauf par dérivation, auquel sont antéposées ou postposées et rarement suffixées des marques que l'on présente comme la fusion de valeurs aspectuelle, modale et personnelle. Ces marques sont aujourd'hui plus connues sous la dénomination IPAM (Indices de Personnes-Aspect Mode). On comprend dès lors que certains paradigmes du système verbal wolof posent problème du point de vue de leur ancrage dans le système de conjugaison. C'est le cas des paradigmes de conjugaison focalisante. A ce sujet, nous pensons que l'analyse du sous mode emphatique du wolof ne doit pas se réduire à la seule morphologie. C'est ce que nous allons démontrer dans cet article. Pour ce faire, nous allons d'abord poser la problématique, mettre en relief les difficultés d'adaptation des termes traditionnels de la

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

conjugaison aux réalités du wolof et des langues africaines de manière générale. Ensuite, nous présenterons le terme « emphatique » dans les descriptions antérieures avant de discuter et de mettre en place les arguments en faveur d'un recadrage du système.

## **I - PROBLEMATIQUE**

Les questions autour de la morphologie du verbe ont fait l'objet d'une attention toute particulière depuis la grammaire de Dard (1826) jusqu'aux recherches les plus récentes. En effet, les constructions verbales wolof n'ont jamais cessé de susciter un intérêt central tant chez les précurseurs que sont les missionnaires et amateurs, que chez S. SAUVAGEOT (1965), l'auteur du premier travail de description synchronique. De plus, depuis les années 80, l'analyse du système verbal s'est considérablement enrichi de nombreux travaux (cf. bibliographie) d'ordre synchronique dont beaucoup sont à des niveaux scientifiques très pointus. Cependant, au vu de la pluralité terminologique et méthodologique, on peut, sans exagération, soutenir que l'exigence formaliste a réduit le fonctionnement de langue à un niveau subsidiaire. L'analyse du système morphologique de la langue, bien effectivement prise en compte, ne se révèle en définitive que d'un apport limité parce que menée de manière très réductrice : seule la morphologie est prise en compte, car, dit-on, la langue est une entité où tout se tient. Nous, nous ne le pensons pas. Nous pensons qu'elle est plutôt constituée d'une myriade de micro-systèmes. Il importe donc de savoir à quel plan de l'analyse on se situe et comment dénommer les différentes parties constitutives du fait analysé. C'est ce que nous allons faire dans la cadre de cet article en nous limitant, par souci de précision et de concision, à la seule conjugaison emphatique.

Mais auparavant, nous nous pencherons sur les concepts de conjugaison, de mode, de modalité et de modalisation qui, en grande partie, structurent notre analyse.

## **II - OBSERVATIONS SUR QUELQUES NOTIONS TRADITIONNELLES DE LA CONJUGAISON**

### **2-1-La notion de « conjugaison »**

Elle est définie comme un « ensemble de formes pourvues d'affixes ou accompagnées d'un auxiliaire que présente un verbe pour exprimer les catégories du temps, du mode de

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

l'aspect, du nombre, de la personne, etc. La conjugaison est un système, ou *paradigmes* de formes verbales<sup>3</sup> »

Généralement, elle est conçue comme marques morphologiques, des flexions verbales exprimant la manière dont le verbe est appréhendé en tant qu'évènement affirmé, réel ou éventuel. Elle englobe alors toutes les latitudes de combinaisons des marques de mode, d'aspect, de négation, de personnes-nombres et de temps.

Dans une langue comme le wolof, les conjugaisons ont été établies à partir de formes verbales appréhendées comme système ou fonctionnement d'un ensemble de termes corréliés dits paradigmes. Ces possibilités se présentent dans des « modes » et des paradigmes, dits aussi modèles de conjugaisons. Que conjuguerait-on dans un système verbal comme celui du wolof où ne varient de forme que les personnels dits de conjugaison qui ne sont pas, en fait, de véritables pronoms, du moins au sens commun du terme ? S'agirait-il d'une conjugaison pronominale ?

Cette approche de la conjugaison pose, à notre avis, toute la problématique de la morphologie verbale, mais surtout celle du mode, de la modalité et de la modalisation. L'unanimité n'étant pas faite sur les approches, que dire alors des outils et du métalangage de conjugaison entre mode, modalité et modalisation. Ces notions connaissent un assez grand flou terminologique et conceptuel que vient renforcer la fréquence non explicite des définitions retenues à leur propos.

## **2-2-Mode, modalité et modalisation**

### **2-2-1 La notion de mode**

Malgré son ancienneté, le concept de mode, vestige d'un enseignement scolaire reçu, peine à être défini. Dans toutes les descriptions du wolof, on reprend ce concept (de même que celui de conjugaison) sans que cela ne soit défini au préalable. Et pourtant, c'est le socle sur lequel se bâtissent toutes les constructions verbales érigées en modèles de conjugaison.

En wolof, la notion de mode est problématique, faute de définition pertinente. D'une part, il n'est pas pertinent de considérer comme tel tout paradigme de conjugaison qui a une marque donnée. D'autre part, le mode classique en tant que regroupement de conjugaison a généralement un fondement conceptuel (indicatif, injonctif, subjonctif ou conditionnel). L'inconvénient est de devoir considérer par la suite des sous-modes, temps ou autres tiroirs modaux. Ce n'est pas une simple affaire d'étiquetage.

---

<sup>3</sup> DUBOIS et al. (1999), *Dictionnaire de Linguistique et de Sciences du Langage*. Paris. Larousse-Bordas/HER [Texte]

Dans notre approche, le mode dénote une conception du processus exprimé par l'évènement en rapport avec le statut de l'énoncé comme assertion, affirmation/négation, injonction/interrogation.

La linguistique francophone s'inspire de la grammaire traditionnelle française, mais elle ne résout pas les problèmes de la classification modale en considérant le conditionnel comme mode. Il en est de même pour l'impératif dont le statut de mode est vaguement flottant. Tout comme l'infinitif, l'impératif n'y est pas un mode car il n'a pas de morphologie propre. Il l'emprunte soit à l'indicatif soit au subjonctif.

La variation de mode, en particulier entre l'indicatif et le subjonctif, relève plutôt de variations temporelles. En français contemporain, la signification de l'opposition indicatif/subjonctif est sujette à controverse chez les grammairiens. Les variantes modales (les modélisations) ne doivent pas être confondues avec les modes. Une variation portant sur l'énonciation correspond aux valeurs assertives, du type « Marie dort », « Marie, dort-elle ? » et celles injonctives, du type « Marie, dors ! ». Les formes assertives relèvent généralement de la morphologie.

Il est, comme on le constate, toujours risqué d'utiliser une notion linguistique héritée d'une longue tradition sans se demander quelle est sa signification exacte et surtout si elle a un rôle à jouer dans la langue à décrire. La linguistique moderne se heurte souvent à ce genre d'obstacle terminologique.

Le mode est surtout un trait de grammaire qui dénote la manière dont l'évènement est exprimé, qu'il soit affirmé comme réel ou irréel. Il entraîne des modifications morphologiques au niveau du verbe que l'on dénomme désinences ou formes de conjugaison. Ces modifications sont intrinsèquement liées au verbe.

S'il en est des termes que l'on n'a pas pris soin de redéfinir en wolof, celui de mode en est une parfaite illustration. A moins qu'il ne l'ait été conceptuellement. Il est source de confusion tout comme les termes de mode, de sous-mode ou de tiroirs modaux. Le souci d'organiser les formes dites verbales en système serait certainement à l'origine de la structuration de ces formes en modèles de bases constitués de trois sous-ensemble indicatif, injonctif et relatif ; l'indicatif englobant les emphatiques.

Ainsi, l'indicatif, le mode global de l'énoncé déclaratif simple, comprend six modes : le narratif, l'énonciatif, les emphatiques du sujet, du verbe et du complément en plus du présentatif.

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

L'injonctif, mode d'expression de l'ordre, de la directive, de la prescription, comprend deux modèles : l'impératif et l'obligatif. Le relatif, mode de dépendance, comprend les deux modèles temporel et hypothétique.

### 2-2-2 La notion de modalité

Le concept de modalités est assez proche de celui de mode, mais ils sont distincts sur plusieurs aspects. Ils concernent, tous les deux, la construction phrastique autour d'un prédicat verbal. Mais la production de la phrase en tant qu'énoncé oblige le mode à prendre en compte le sujet-énonciateur.

La modalité regroupe un ensemble de faits linguistiques (mode, forme assertive, interrogative ou injonctive) permettant au locuteur d'indiquer la manière dont il envisage le contenu de son énoncé <sup>4</sup>

Par rapport à ce qu'il énonce, le sujet parlant peut, dans une langue comme le français contemporain, recourir au mode indicatif (mode de la réalité), au conditionnel (mode de l'irréel), au subjonctif (mode de l'imaginaire, de l'incertain, de l'opinion...) et à l'impératif (mode de l'ordre, du conseil ou de la suggestion), ou à divers adverbes de temps, de lieu ou de manière, ou à d'autres expressions adverbiales comme *certainement* ou *peut-être*.

Ainsi défini, le concept de modalité s'opposerait apparemment à ceux de temps et d'aspect. Pourtant ses frontières restent obscures surtout lorsqu'on y adjoint la négation.

Puisque la modalité est déterminée par le locuteur et donc par le contexte, il serait difficile de la séparer du pragmatisme linguistique<sup>5</sup>. Ce constat pose incontestablement la problématique de la distinction entre les phénomènes énonciatifs et les phénomènes pragmatiques auxquels chaque école linguistique a tenté d'apporter sa réponse. Il est surtout question de devoir appréhender la linguistique, soit comme discours, soit comme système. Aussi, rappelons-nous qu'aucune théorie ne peut se poser en modèle explicatif global.

### 2-2-3 La notion de modalisation

La modalisation peut être définie comme la marque qu'imprime le sujet parlant à son énoncé. Il n'est pas possible, selon Charles Bally<sup>6</sup>, d'attribuer « la valeur de phrase à un

<sup>4</sup> [www.larousse.fr/français](http://www.larousse.fr/français) consulté le 15 novembre 2012.

<sup>5</sup> LE QUERLER, Nicole (1996), *Typologie des modalités*. Presses Universitaires de Caen

<sup>6</sup> BALLY Charles (1932), *Linguistique Générale et linguistique française*, p 28.

[Texte]

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

énoncé, tant qu'on n'y a pas découvert l'expression quelle qu'elle soit, de la modalité, des modes, du temps et de l'aspect qui sont des marques de modalisations. »

Le mode et la modalité sont deux unités fondamentales dans l'analyse de la langue.

D'ailleurs, les verbes se définissent en général comme des termes susceptibles de se combiner (conjuguer i.e « faire jouer ensemble ») à des marques de modalités d'aspects, de personnes, de nombre, de forme et de temps. Ces possibilités se présentent dans les « modes » et les paradigmes dits aussi modèles de conjugaisons.

### III - LE TERME « EMPHATIQUE » DANS LES DESCRIPTIONS

#### ANTERIEURES

##### 3-1-Emphase et Focus : le lieu d'une confusion

Sont regroupés sous la dénomination d'*emphase* tous les procédés d'insistance et de mise en relief/promotion ou en vedette dans le cadre de la phrase. En français, ce procédé recouvre aussi la phrase clivée. Cette dernière se caractérise par l'extraction d'un de ses constituants que l'on place au début. Il est ensuite encadré par *c'est* et le pronom relatif *qui* ou *que* selon la fonction du constituant emphatisé [- ou + sujet]

Exemples :

-Sabine caresse le chien

-**C'est Sabine qui** caresse le chien (C'est elle et non personne d'autre)

-**C'est le chien que** caresse Sabine (C'est le chien et pas un autre animal)

Pour tout ce qu'il englobe comme constructions, le terme « emphatique », ignoré par la grammaire traditionnelle, est vague et parfois ambigu. Car, en réalité, l'emphase est plus un effet qu'un procédé linguistique. En effet, si les clivées sont dites emphatiques, c'est tout simplement parce que le focus syntaxique et l'acception emphatique vont de pair dans ces constructions. Mais l'emphase ne peut aucunement modifier le rapport syntaxique entre les constituants de la phrase. Toutefois, lorsqu'elle devient contrastive, l'emphase est siège de focus et devient ainsi opération de focalisation.

Emprunté au domaine de l'optique, le focus (le viseur ou le capteur), permet la sélection et l'extraction grâce à l'objectif.

[Texte]

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

Des situations similaires se présentent en wolof, avec la seule différence qu'en wolof, la forme verbale peut faire l'objet d'emphase contrastive, dite aussi focalisation, contrairement au français.

En wolof, le prédicat ainsi que tous les arguments peuvent être focalisés, c'est-à-dire mis en valeur pour le regard mental du locuteur, et implicitement opposés à tous les membres du même ensemble d'entités qui auraient pu remplir les mêmes fonctions. Cette sélection s'effectue sur l'axe paradigmatique à l'aide d'un morphème de focus contrastif. Elle est plus précisément une emphatisation dite aussi rhématisation contrastive chez certains auteurs comme NDIAYE CORREARD (1989 et 2003).

### **3-2 L' « emphatique » : mode ou sous-mode ou conjugaison ?**

Selon l'analyse classique qui prévaut depuis J. DARD (1826), c'est la variation en personnes et en nombre des marques personnelles, selon le mode et en fonction de leur position respective vis-à-vis du verbe, qui fonde les modèles de conjugaison du wolof. C'est pourquoi, il est quasiment impossible de rendre compte du fonctionnement de la langue et d'occulter en même temps le problème des indices de personnes. Sont-ils des pronoms de conjugaison formés d'unités morphématiques ou y a-t-il cumul de segments phoniques de deux unités?

Mode ou sous-mode, l'emphatique est différemment traité selon les auteurs qui ont eu à travailler sur le système verbal du wolof. Bien qu'il s'agisse de la même réalité, le phénomène de la conjugaison est appréhendé selon des approches et des questionnements aussi divergents les uns que les autres. Cela se traduit par des tâtonnements et des difficultés qui finissent par la complexification d'un système qui l'est moins dans les faits. La confusion entre mode, modalité et modalisation incite à faire appel à une terminologie qui se situe loin des compromis sur les fondamentaux. On n'a pas pris le soin de définir le concept de mode en wolof sauf chez NDIAYE CORREARD (2003 :186) qui précise en note que dans son texte, les termes d' « indicatif » et de « subjonctif » ne font pas référence à leur sens en français. L'assertif relèverait plus de la modalisation que du mode. Cependant, au vu de la terminologie employée, la conjugaison du wolof, telle qu'elle est analysée et présentée (sous forme synthétique de tableau de conjugaison), est loin de refléter l'organisation de la langue. Les étiquettes renvoient le plus souvent à des paradigmes morphologiques. Les auteurs ont opté pour la prise en compte des paradigmes, leur inventaire et leurs interprétations formelles et sémantiques en accord avec une tradition bien établie. Celle-ci n'a pas été interrogée, dans leur démarche, en tant que compromis. Cette approche nécessitait une remise en question, alors que leur objectif était d'aboutir à des tableaux synthétiques de conjugaison.

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99



Les paradigmes décrits comme fondamentaux de la conjugaison « emphatique », focalisante dans la plupart des travaux récents, sont en réalité la réalisation des propositions à organisation morphosyntaxique et communicative habituelle, c'est-à-dire renfermant un élément de focus. Le foyer de l'attention est orienté soit vers le prédicat verbal lui-même, soit vers un de ses actants. C'est là une technique spécifique de codage.

L'étroite connexion entre la morphosyntaxe, le discours et la situation révèlent que ces marques aménagées ne peuvent pas être analysées dans le cadre de la conjugaison. Car cette dernière est autonome par rapport au discours et à la situation.

La conjugaison emphatique, rebaptisée « focalisante » par S. ROBERT (1991 et 1993) est formalisée et intégrée dans les tableaux de conjugaison du wolof dans toutes les descriptions connues de la langue, des premières esquisses à nos jours. La focalisation est tantôt analysée comme mode à part entière KOBES (1869), tantôt comme sous-mode de l'indicatif S. SAUVAGEOT (1965), collectif n°42, (1976), E. CHURCH (1981), et sous-mode du déclaratif A. FAL (1999), sous-mode du déclaratif affirmatif M. CISSE (2007) et enfin sous-mode de l'assertif G. NDIAYE CORREARD (2003).

On privilégie certaines sphères d'emplois de la focalisation au détriment d'autres. De ce fait, ce que la description gagne en précision, le système semble le perdre en présentation à cause de son incohérence dans l'organisation générale. Car dans cette approche restreinte, la morphologie est plus classificatoire qu'explicative. Ce qui constitue un ensemble hétéroclite. Mais à y voir de plus près, la commodité s'estompe au profit d'une volonté de comprendre un fonctionnement et pas simplement une charpente achevée. Il suffit juste de décrocher de ces schèmes explicatifs et de voir la langue synchroniquement de l'intérieur.

Il y a une volonté de faire passer la morphologie avant la syntaxe parce qu'elle est plus accessible et plus visible. La difficulté de séparer la morphologie de la syntaxe fait que **je** sera choisi contre **moi** pour une raison de fonction. L'enclitique des différents pronoms s'accompagne de différents processus morphologiques qui concernent les points d'incidence matérielle entre l'élément enclitique et le morphème modalisateur.

#### **IV - ARGUMENTS EN FAVEUR D'UN RECADRAGE DU SYSTEME**

Les morphèmes de focalisation et les personnels en fonction sujet constituent deux entités syntaxiques différentes. Leur autonomie syntaxique respective est souvent obscurcie par les cas d'amalgames, surtout permanents, alors qu'ils conservent leur autonomie sémantique. La contraction n'ayant qu'une capacité explicative « restreinte, » le recours à la diachronie devient tentant. On ne peut, cependant pas, et sous peine de s'éloigner des faits les plus

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

immédiatement observables, les considérer tous comme des paradigmes insécables de conjugaison. Toutefois, les faits observés ici sont du ressort de la visée communicative. En effet, tout dépend de l'emprise que veut avoir le locuteur sur le discours en privilégiant tel ou tel autre constituant. Le traitement des classes syntaxiques se fait au détriment des procédés généraux de visée communicative qui relèvent du niveau de l'articulation de l'énoncé selon des conditions données:

La focalisation met l'accent sur l'orientation de la phrase vers la communication. Elle s'apparente, d'un point de vue axiologique, à la négation. Elle implique une sélection exclusive par rapport aux autres entités possibles, c'est-à-dire une négation implicite par rapport aux autres unités du même paradigme.

Le fait que les signifiants de la focalisation sujet et complément fonctionnent comme prédicatifs nominaux nous a amené à interpréter les énoncés dans lesquels ils figurent comme des énoncés complexes. Ils sont composés d'un énoncé nominal (phrase nominale) suivi d'un énoncé verbal sans qu'aucun fonctionnel ne soit introduit entre eux. Il s'agit là d'un phénomène d'enchâssement. Cet argument est conforté par le caractère obligatoire de la coréférencialité avec le sujet du prédicat nominal qui n'est pas repris devant le prédicat verbal parce que redondant.

-Sàmba-a-y      may-e                      jarbaat-am                      àjjuma      j-ii.

NP+ foc+inacc    donner+verbalisant    nièce+poss 3sg                      vendredi cl+démonstr prox

*C'est Sàmba qui donne la main de sa nièce ce vendredi.*

Ce n'est pas le cas pour le signifiant de focalisation du verbe qui, lui, est uniquement spécialisé dans cette fonction.

L'absence de marque de liaison entre les deux parties de l'énoncé focalisé nous conduit à l'interpréter comme complexe : composé d'une proposition nominale juxtaposée à une proposition verbale.

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/>    ISSN :08517215    BP: 5005    Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

Ci   lal bi    la /       Malal toog.

prép lit cl+prox       NP s'asseoir

*C'est sur le lit/ foc (que) s'est assis Malal. (pas sur autre chose).*

Malal a   ngi               tëdd       ci    lal       bi.

NP foc situatif+prox   coucher   prép   lit    cl+prox   (C'est Malal qui est dans cette situation pas un autre personne)

*Voici Malal qui est couché sur le lit.*

Etant donné que le procédé de focalisation présuppose des relations entre classes syntaxiques, exprimées par les modifications morphologiques, les données attestées à ce niveau d'analyse relèvent incontestablement de la morphosyntaxe. Cet argument milite en faveur de l'intégration de la focalisation dans le système des modalités verbales. En effet, elle a les mêmes compatibilités que celles-ci tout en faisant par ailleurs l'objet d'un choix unique.

C'est uniquement la dépendance vis-à-vis des paradigmes de conjugaison tels qu'ils existent dans d'autres langues, en particulier celles d'Europe, qui fait qu'on s'écarte très souvent de l'observation des faits et du fonctionnement réel de la langue. A l'origine de cette dépendance, il y a la volonté d'identifier la "catégorie" (donc un postulat) à la commutation, tout en ayant à l'esprit que la catégorie relève de la syntagmatique. Nous pensons que le système verbal doit réaménagé.

## CONCLUSION

Aucune description de la langue ne saurait minorer, sous peine d'être fragmentaire et incomplète, le lien fondamental entre morphologie et syntaxe au service du sens. Les seuls points de divergence consisteraient à les intégrer ou à les séparer. Ce qui est plutôt une question de méthodologie. La syntaxe structure, la morphologie configure et la sémantique interprète.

La morphologie empiète dans le domaine de la syntaxe. Toute la question est de savoir s'il faut les séparer ou non. Les structures syntaxiques ne sont pas visibles à l'œil nu. Il faut savoir

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/>   ISSN :08517215   BP: 5005   Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

aller au-delà de l'arrangement immédiat des unités de la chaîne parlée (des points d'incidence matérielle et sémantique). Quand elle met en relation des unités à l'intérieur de la phrase, la morphologie ne peut plus se séparer de la syntaxe. Les phénomènes d'accord, entre nom et verbe par exemple, sont à la fois syntaxiques et morphologiques. Plus exactement, ils sont morphologiques mais réglés par des relations syntaxiques : on parle dès lors de phénomènes morphosyntaxiques. La syntaxe dispose de composantes qui permettent la représentation, la morphologie les exprime, la sémantique les interprète et la pragmatique les oriente. C'est en cela que réside la force explicative de l'approche morpho-syntaxico-pragmatique des soit-disant paradigmes de focalisation et de la conjugaison focalisante. Elle est hors du système de conjugaison. Elle relève de la visée tout comme la diathèse et la voix passive. Cela est d'autant plus plausible que l'ordre des constituants dans une phrase et son réseau de relations de parataxe influent incontestablement sur le sens de cette phrase.

Depuis les années 80, le nombre des travaux d'ordre synchronique s'est considérablement accru, beaucoup ont atteint un niveau très élevé mais la pluralité des terminologies font que l'expression générale s'accompagne d'un certain tâtonnement guidé par une innovation en phase avec l'air du temps. La diachronie a peu d'incidence sur l'analyse du système verbal du wolof parce que la seule saisie possible de cette langue est celle de son état présent.

En gros, l'axe paradigmatique permet de former les mots et l'axe syntagmatique de former des phrases. L'axe syntagmatique est une notion fondamentale de la morphosyntaxe.

Mais beaucoup d'études, voire de descriptions fondamentales ne sont que des procédures d'analyse qui, si elles tiennent compte du système morphologique n'en sont pas néanmoins imprégnées de formalisme.

Si l'on considère comme a-modaux les conjugaisons négative, interrogative et passive, comment localise-t-on la focalisation dans un tel système ? Cela se traduit par la confusion effective entre mode, modalité, modalisation, modulation, modèles de conjugaison chez la plupart des chercheurs.

La linéarité du discours peut souvent être délibérément brisée. Ainsi le locuteur peut décider de changer son point de vue sur le message. Il a alors recours à des opérations discursives dont la conséquence est un écart par rapport à la norme canonique. Mais en matière de sens, il est pratiquement impossible d'avoir accès à tout ce qui se dit. La diversité des solutions est telle que l'on n'envisage que les plus probables.

Le débat reste ouvert et les acquis peuvent et doivent être sans cesse remis en question. Mais on ne peut pas réduire l'objet de l'étude au nom du principe de simplicité. Une description synchronique minutieusement menée relève des zones mal structurées, des faits mal intégrés

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

dans le système verbal wolof. C'est ainsi que les modes grammaticaux ont été confondus avec les modalités qu'ils expriment.

Bien qu'ayant des caractéristiques syntaxiques importantes, les phrases focalisées, en wolof, ont aussi des implications pragmatiques qui leur sont spécifiques. On ne saurait les occulter.

Les théories, les concepts, les approches, en somme toute l'analyse et ses instruments ne cessent de se renouveler comme pour consolider l'inséparabilité entre la recherche de terrain et la réflexion théorique. Les travaux sur le système verbal du wolof et des langues similaires ont de beaux jours devant eux.

## **BIBLIOGRAPHIE**

ARRIVE, M. et CHEVALIER, J. C., (1970), *La grammaire*, Paris, Klincksieck.

ATKINSON, M. et coll., (1982), *Formations on General Linguistics*, London, Allen and Unwin.

BEACCO, J.C., (1987), « *Quel éclectisme en grammaire?* » *Le Français dans le monde*, n°208, pp.65-70.

BEARTH, Thomas, (1999), "The contributions of African Linguistics towards a general theory of focus", "Update and critical review, *Journal of African Language and Linguistics* 20, pp.121-156.

BOILAT, Abbé, (1858), *Grammaire de la langue voloffe*, Paris, Imp. Impériale

BUREAU, C., (1978), *Syntaxe fonctionnelle du français*, Québec, Presses de l'Université Laval

CHOMSKY, N., (1972), Trad. « Théorie Linguistique » *le Français dans le monde*, mai 1972, n° 88, pp. 6-10.

CHURCH, Eric, (1981), *Le système verbal du wolof*, Doc. Ling. n° 27, Publ. du Dépt. de Linguistique Générale et de Langues Négro-africaines de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Dakar, 365 p.

CISSE, Mamadou, (1986), *The structure of the verb in wolof* » mémoire de Maîtrise Université Mohammed Ben Abdallah, Fès Maroc

(1991), *L'opposition verbo-nominale en wolof*, mémoire de D.E.A, Institut National des Langues et Civilisation Orientales,

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

(1994), *Eléments de grammaire wolof*, Thèse unique de Doctorat Institut National des Langues et Civilisation Orientales

(1998), *Unités et catégories grammaticales du wolof*, Paris, Nouvelles Editions de la Francophonie.

(2005), « Revisiter « La grammaire de la langue wolof » de A Kobès (1869) ou étude critique d'un pan de l'histoire de la grammaire wolof » in *Sudlangues* n°4 site [www.sudlangues.sn](http://www.sudlangues.sn)

(2007), *Dictionnaire Français-wolof*, Langues&Mondes, L'Asiathèque première édition (1998), 351 p.

(2011), « Métalangue et Analyse morphosyntaxique » in *Sudlangues* n°15 site [www.sudlangues.sn](http://www.sudlangues.sn)

(2012), « Enonciation et constructions disloquées en wolof », *Sudlangues* n°17 site [www.sudlangues.sn](http://www.sudlangues.sn)

CISSÉ, Momar, (1987), *Expression du temps et de l'aspect dans la communication linguistique (Analyse de quelques énoncés du français (langue dite à "temps") et du wolof (langue dite à "aspects") dans le cadre de la théorie générale de l'énonciation)*, Thèse pour le doctorat de 3ème cycle, Université de Nice, 250 p.

(2007), « Déixis et anaphore en grammaire wolof », In *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Dakar* n°36. pp317-336

CREISSEL, D. (2006), *Syntaxe générale : une introduction typologique 1*, catégorie et construction, Lavoisier

COMRIE, B. (1981), *Language Universals and Linguistic Typology*, Oxford, Blackwell Publisher.

DARD, Jean (1826), *Grammaire wolofe*, Paris : Imp. Royale.

DIALO, Amadou, (1981), *Structures verbales du wolof contemporain*, Dakar, C.L.A.D., Les langues nationales au Sénégal n° 80, 70 p.

(1983), *Eléments systématiques du wolof contemporain*, Dakar, C.L.A.D, 85p.

DIOUF, Jean-Léopold, (1985), *Introduction à une étude du système verbal wolof*, Dakar, C.L.A.D., Les langues nationales au Sénégal W 26, 72 p.

(2001), *Grammaire du wolof contemporain*, I.L.C.A.A, University of Foreign studies Tokyo, 200 p.

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

FAL, A. et al. (1976), *Lexique wolof-français*, Tome I, Dakar CLAD, p12/13. Tableau : Système verbal.

FAL., A. (1999), *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof*, Dakar, OSAD, 152p.  
 FAL, A, SANTOS R., DONEUX, J. L, (1989), *Dictionnaire wolof-français, suivi d'un index français-wolof*, Paris, Karthala,  
 HOUYVE, JACQUES (1996), *Grammaire*, Ellipse, Paris.

KA, Omar, (1982), *La syntaxe du wolof: essai d'analyse distributionnelle*, Dakar, Département de linguistique générale et linguistique africaine, Thèse de 3ème cycle, 250 p.

KLEIN J., (1984), *Terminologie Grammaticale, Essai de classification et d'harmonisation*, Bruxelles, De Boeck

LEROT, Jacques (1993), *Précis de linguistique générale*, Paris les Editions de Minuit.

LOÏC-Michel, Perrin (2005), *Des représentations du temps en wolof*. Thèse de doctorat. Université Paris, 706p

LYONS J. (1990), *Sémantique linguistique*, Canada, Larousse.

MOGNET, G., (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksick.

NDIAYE CORREARD, G., (1989), « Focalisation et système verbal en wolof » In, *Annales de la Faculté des lettres et Sciences humaine*, n°19, Dakar, pp.177-190, p.179.

(2003), « Structure des proposition et système verbal en wolof », *sudlangues* n°3. Site [www.sudlangue.sn](http://www.sudlangue.sn)

NGOM, F. (2000), *Wolof*, Verlag, LINCOLM, Munich, Germany

NJIE, Codu Mbassy, (1982), *Description syntaxique du wolof de Gambie*, Grenoble, N.E.A., Dakar-Abidjan-Lomé, 288 p.

PERROT, J. (1978), « Fonctions syntaxique, énonciation, information », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, T.LXX3/1.

PINCHON, J. (1986), *Morphosyntaxe du français, Etudes de cas*, Paris, Hachette-Université.

PIKE, K. L. and PIKE, E .G., (1982), *Grammatical Analysis*, Dallas, Texas, Summer Institute of Linguistics.

ROBERT, Stéphane, (1986), « Le wolof: un exemple d'expression morphologique et d'emphase », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, T. LXXXI, Paris, p. 319-341.

(1991), *Approche énonciative du système verbal*, le cas du wolof, Edition du C.N.R.S., Paris, 349 p.

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99

SAMB, Amar, (1983), *Initiation à la grammaire wolof*, Dakar, I.F.A.N., 128 p.

SANTOS, R.,(1981), “Le verbe dans les langues africaines”, in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines*, n°11, Dakar, Paris, PUF, p. 269-300.

SAUVAGEOT, Serge, (1965), *Description synchronique d'un dialecte wolof: le parler du Dyolof*, Mémoire de l'Institut Français d'Afrique Noire, n° 73, I.F.A.N., Dakar, 274 p.

(1981), “Le wolof”, in *Les langues du monde ancien et moderne*, vol - 1 : *Langues de l'Afrique subsaharienne*, Ed. du C.N.R.S., Paris, pp. 35 - 53.

TOURATIER C. (1993), “ Structure informative et structure syntaxique”, in *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, T.LXXX8/1Paris.

(1998), “ Extraposition et structuration informative”, in *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, T. XC3/1, Paris.

WILMET, M. (2003), *Grammaire critique du français*, Bruxelles : Duclot.

YAGUELLO, M (1988), *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil.

[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99



[Texte]

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE**

**SUDLANGUES**

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

[sudlangues@gmail.com](mailto:sudlangues@gmail.com)

Tel : 00 221 77 548 87 99